

Chers fondateurs, chers amis de Villemont,

Un peu de nostalgie hivernale pour cette photo d'ouverture, d'un bleu glaciale. L'hiver n'est pas si loin. D'ailleurs il ne nous a pas embarassé. Il y a toujours quelque chose à faire à l'intérieur. Après les cuisines (*lettre n°27*), c'est la grange SudEst qui nous a occupé. La dépose des éléments de structure récents a laissé la place à la préparation des travaux futurs d'aménagement. Ce pourquoi on doit anticiper les réseaux (assainissement, électricité, chauffage : beaucoup de travail qui ne se verra pas, puisque dissimulé par nature).

En même temps le parc nous a aussi retenu. Tout cela fait la suite.



voyage d'un échafaudage

Le malheur des uns et le bonheur des autres ...



déchargement en bout d'allée de Villemont et ...

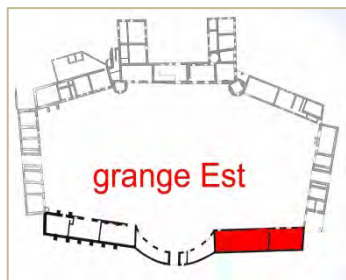
Après sa faillite, une entreprise de Meaux a vu vendre aux enchères son échafaudage. Un modèle identique à l'un de ceux dont nous disposons déjà (Altrad multidirectionnel). L'occasion a été saisie. Car nous allons en avoir besoin pour la restauration de la grange SudEst dont l'intérieur est déjà à l'ordre du jour (ci-dessous, p.2). Il avait, à priori, la surface nécessaire (700m² non précisés mais appréciés depuis les photos de l'annonce).



... une petite partie alignée devant le château

Le chargement a été épique : partis tôt pour une journée, Jess et Cyril sont rentrés le troisième jour à ... 2h du matin. Il a fallu ensuite presque une semaine pour organiser le rangement de ce qui s'est révélé être près de 1000 m², + de 20 tonnes, et env 60m³ (les photos n'étaient pas toutes publiées...!)

grange sud Est



Nous avons laissé ce bâtiment (lettre n°27) en état de suppression des aménagements intérieurs. Depuis, les trous de maçonneries ont été rebouchés (ci-contre) puis le sol disparate de matériaux divers nettoyé et décaissé pour laisser la place à un hérisson damé (couche de déchets de carrière, en fondation de la dalle à venir : ci-dessous).



enlèvement des galets et pavés



déchets de carrière au sol

Après quoi, il faut d'ores et déjà envisager le complément d'installation électrique dans la partie ainsi dégagée, mais aussi passer en réservation des canalisations pour le futur chauffage (par aérothermes), ce qui nécessite de découper la partie de dalle coulée il y a une quinzaine d'année dans la première partie (qu'on voit sur la photo ci-dessous à droite).



Voilà maintenant une vue du volume à venir. Il restera à supprimer la partie de mur transversal subsistant (à gauche photo-ci-dessous) qui, actuellement, soutient l'étaie provisoire de la charpente.



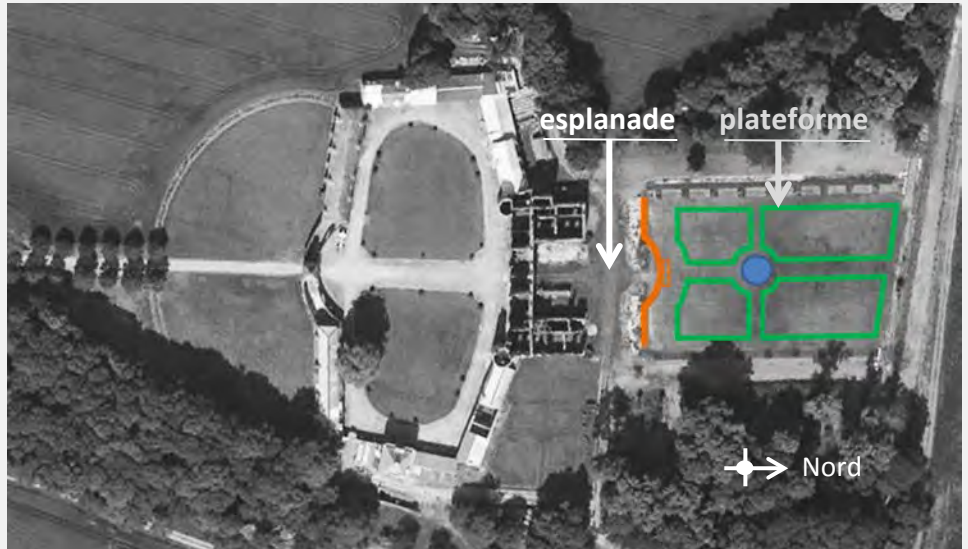
vue depuis le fond de grange (longueur 35 mètres – largeur 7,5 mètres)

travaux de parc

Avec le retour des beaux jours nous pouvons ré-envisager des travaux extérieurs. Notamment d'aménagement des abords.

Il y a une différence de niveau d'environ 1 mètre entre l'esplanade qui se trouve derrière le corps de logis et la plateforme qui file vers le Nord pour rejoindre le canal. (voir lettre n°3).

Voilà (ci-contre) et de façon schématique ce qui doit un jour se faire en aménagement. Nous avons ainsi débuté la semelle du mur de soutènement (en orange).



Pour commencer : il faut un bon malaxeur. A Villemont, le matériel est à l'unisson des murs : vieux. Mais avec une caractéristique essentielle : toujours en excellent état de fonctionnement grâce à l'expertise de Thierry, le mecano maison, qui pourvoit de main de maître à son entretien régulier.

A gauche, notre dernière acquisition, en avril, (juste après le « petit » échafaudage de complément déjà évoqué P.1). C'est une machine de grande capacité avec laquelle on peut réaliser environ 450 litres de béton (il s'agit bien entendu de béton de « chaux » ; cela va de soi puisque « ciment » est un gros mot ... !). On va donc réaliser les fondations du mur. Lequel fera la partition entre bâtiments et parc.



Une fois réalisée la fouille, on aligne méthodiquement de gros cailloux (en les agençant presque comme un parement de mur en pierres sèches), assemblés selon leur forme mais à l'horizontal. Puis on coule un béton de chaux maigre. Cette première couche réalisée, on en prépare une autre, puis une autre, jusqu'à disposer de la hauteur de fondation attendue. La semelle est ici assez large (1,40m) parcequ'elle doit recevoir le mur coté amont et de petits bassins alignés coté plateforme. Nous aurons l'occasion, bien sûr, de revenir sur tout cela. Sans doute dans la prochaine lettre, cet été.

plateforme Est

Quelques centaines de m³ de terre ont été terrassés, remués, déplacés, pour parvenir à créer une plateforme (cf lettre n°20) dont les photos ci-dessous montrent certaines étapes de réalisation.



Et enfin on a engazonné ...



La prochaine étape consistera à couvrir le parcours autrefois souterrain de la rivière Toulaine que l'on aperçoit à peine, ici. En effet, les voutes maçonnées du XVIII^{ème} ont été détruites dans les années 60 pour mettre fin à l'encombrement de branches mortes et autres résidus naturels qui en obstruaient le cours.



Un magnifique hêtre pourpre trônait majestueusement au dessus du talus Ouest. Mais une attaque ancienne de vers a eu raison de ses 25 mètres de hauteur. Il a fallu l'abattre, la mort dans l'âme : il sera remplacé, à l'identique. Et puis – triste loi des séries – quatre érables de la plateforme sont morts dans l'hiver. Sans raison apparente. On a dû aussi les abattre ...

abattage ...

